

Charte de l'aide aux devoirs

Accueil périscolaire de Saint-Lumine-de-Clisson

1. C'est quoi l'aide aux devoirs ?

- 😊 Un moment pour faire tes devoirs après l'école
- 😊 Un lieu calme pour te concentrer
- 😊 Du matériel à disposition : gomme, crayons, règles, dictionnaire...

2. C'est quoi le rôle du bénévole qui m'accompagnera ?

- 😊 Il ne fera pas à ta place
- 😊 Il ne remplacera pas ton enseignant ni tes parents
- 😊 Il t'aidera si tu en as besoin
- 😊 Il te motivera, t'encouragera à devenir autonome
- 😊 Tes animateurs resteront à proximité

3. C'est qui les bénévoles ? (Ajouter une petite photo de vous)

- 😊 Frédérique
- 😊 Catherine

Elles sont là pour t'aider... et avec le sourire !

4. C'est quand ?

- 😊 Tous les lundis de 17h00 à 17h30
- 😊 Dans la salle au fond du restaurant scolaire

5. C'est quoi les règles ?

- 😊 Le chuchotement sera imposé
- 😊 Le respect des participants (adultes et enfants)
- 😊 La mise au travail
- 😊 6 enfants maximum présents en même temps

6. Ça commence quand ?

- 😊 Le lundi 5 mai 2025

7. Comment je m'inscris ?

- 😊 Tu prendras un badge « aide aux devoirs » quand tu t'y rendras et tu le remettras à sa place en sortant pour les copains suivants

Et si tu as des questions, tu peux en parler à un animateur ou à l'un des bénévoles.

